AH.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-115 DU 27 MARS 1998

Portant approbation du Bilan et des comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1996 de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et semi-publiques ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 9 avril 1996, portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°97-59 du 20 février 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

VU le Décret N° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

.../...

VU le Décret N° 89-64 du 17 février 1989, portant approbation des Statuts de la SONACOP ;

SUR rapport conjoint du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du Ministre Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 mars 1998,

DECRETE :

Article 1er : Sont approuvés le Bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1996 de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Mars 1998

Par le Président de la République,
Chef de l' Etat,
Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Albert TEVOEDJRE.-

Le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,

Gatien HOUNGBEDJI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MCAT 4 MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.